Maintien et Actualisation des Compétences du Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés - Maisons-Alfort 94

MACCI

L'employeur est tenu par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés (*article L. 4121-1 du code du travail*).
Un salarié conscient des risques et des moyens de prévention mis à sa disposition par son employeur est un facteur de réduction des accidents du travail.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Maintenir la certification CATEC® dans le respect du dispositif d'habilitation INRS et des recommandations CNAMTS (R447 et R472)
Actualiser les connaissances et les pratiques dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, vérifier la maîtrise et le maintien des compétences

Public Visé

Toutes les personnes désirant conserver leur certification CATEC®. A l'occasion de la formation, le salarié sera exposé à certains risques (travail en hauteur, espaces confinés, ...) avec le port d'équipement de protection respiratoire. L'attention des employeurs est attirée sur l'opportunité d'entrer en contact avec le médecin du travail pour décider du suivi et des mesures adaptées tant, éventuellement, pour le suivi de la formation que pour l'activité en entreprise.

Pré Requis

Etre titulaire du CATEC® depuis moins de 3 ans
Attestation du maintien des pré requis sur les 3 dernières années
Pour les intervenants et les surveillants : notions sur la signalisation temporaire de chantier (pour mise en œuvre dans le cadre d'une intervention) ; maîtrise, nécessaire à la réalisation de l'intervention, de l'usage des contrôleurs d'atmosphère (mise en marche, vérification des critères accessibles pour l'utilisateur, positionnement, reconnaissance des alarmes et leur signification opérationnelle, procédure d'arrêt du matériel, informations à communiquer à son entreprise sur des dysfonctionnements constatés)
Pour les surveillants : notions sur les appareils respiratoires d'évacuation (pour contrôle en vis-à-vis de l'équipement de l'intervenant au moment de l'intervention) ; notions sur l'utilisation des équipements de travail en hauteur : tripode, antichute à rappel automatique, harnais (pour réaliser le contrôle en vis-à-vis de l'équipement de l'intervenant avant d'accéder à l'espace)
Pour les intervenants : maîtrise de l'utilisation des équipements de travail en hauteur : dispositif antichute : harnais, tripode, antichute à rappel automatique ..., maîtrise de l'utilisation des EPI (dont le masque auto-sauveteur)

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Repérer les risques spécifiques liés aux caractéristiques des espaces confinés et à l'activité qui y est menée
Appliquer la (les) procédure(s) préalable(s) à toute intervention
Utiliser les équipements de sécurité, et vérifier leur bon état de fonctionnement
Utiliser les moyens et codes de communication
Appliquer les procédures d'alerte, de secours et/ou d'évacuation

Parcours pédagogique

Présentation du CATEC®
- Dangers et risques spécifiques aux interventions en espaces confinés
- Rôle des acteurs de la prévention, du surveillant et de l'intervenant
- Rappel sur les prérequis (signalisation, port des EPI, détecteurs, etc.)
- Règles et procédures d'intervention
- Conduite à tenir en cas d'alerte ou d'accident
- Mise en situation pratique sur ouvrage sécurisé sur différents scénarios d'alerte ou d'accident
- Tests d'évaluation sur une simulation d'intervention

Compétences visées selon les gilles de certifications CATEC®
Compétences communes :
C1 - Repérer les risques spécifiques des espaces confinés
C1 - Maîtriser les procédures préalables à toute intervention
C2 - Utiliser et vérifier les équipements de sécurité
C2 - Utiliser les moyens et codes de communication

SURVEILLANT :
C2s - Surveiller l'accès à l'espace durant l'intervention
C3s - Maîtriser les procédures d'alerte et de secours

INTERVENANT :
C3i - Maîtriser les procédures d'évacuation
C4 - Repérer et prévenir les risques en intervention

Méthodes pédagogiques

Méthode active et participative
Retour d'expérience des stagiaires sur leurs 3 années
Formation essentiellement pratique sur site pédagogique avec de nombreux scénarii et des débriefings qui facilitent les échanges et permettent aux stagiaires de mieux mémoriser les bonnes pratiques

Les stagiaires utilisent le masque auto-sauveteur lors de mises en situations différentes.

Qualification Intervenant·e·s

2 formateurs certifiés CATEC®

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation formative Les épreuves théoriques et pratiques conformément au dispositif CATEC® sont réalisées tout au long de la journée en vue de la délivrance du Certificat Aptitude à Travailler en Espaces Confinés - CATEC® profil d'Intervenant et/ou Surveillant - sur un espace réel sécurisé.
Le renouvellement du CATEC® est obligatoire tous les 3 ans.

Modalités d'accessibilité handicap

Si vous êtes susceptible de rencontrer des difficultés dans le suivi de votre formation, nous nous engageons à étudier les adaptations possibles. Pour cela, notre Référent handicap, Alexandra BELLEAU, se tient à votre disposition : Alexandra Belleau - abelleau@mayday-formation.com - +33 (0)5 32 26 33 37

Durée

7.00 Heures **1** Jour

Effectif

4 à 8 personnes maximum

Contactez-nous !

Sophie RENAUD
Responsable pédagogique

Tél. : 0344650918
Mail : contact@gesfor.fr